

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUIN 2018

Convocations adressées le 21 mai 2018

ORDRE DU JOUR

- *Présentation étude place de l'église*
- *Présentation étude lotissement*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil dix-huit et le vendredi 1^{ER} juin, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.

Etaient présents : M. Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint ;
Mmes Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON, Monique OTTELET;
Mrs Pascal FEVRE, Erich MANACH

Absents excusés : Bernard DEVELEY

Absents : -

Secrétaire : Mme Bernadette BARBIER



PRESENTATION ETUDE PLACE DE L'EGLISE

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la place de l'église établi par le bureau d'étude. Le Conseil Municipal valide le projet chiffré à 56 627.80 € HT. Concernant l'éclairage une étude sera demandée au SDEY. Le Maire est mandaté pour voir les éventuelles subventions à obtenir.

PRESENTATION ETUDE LOTISSEMENT :

Le Maire présente au Conseil Municipal les projets retenus par la commission, 2 projets ont été retenus. Le Conseil Municipal décide de retenir le plan n°2 à 305 000.- € HT avec éclairage public. Des renseignements seront demandés concernant l'alimentation au gaz.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Visa Préfecture le :

**** Antenne relais** : *Le Maire informe le Conseil Municipal qu'Orange a demandé un emplacement sur le territoire de la commune pour y apposer une antenne relais afin d'améliorer les communications sur le secteur de Ligny-Varennes. Une proposition a été faite et acceptée.*

**** Travaux stade** : *L'USV a demandé des travaux sur le terrain d'honneur du stade pour un montant de 2 160 € HT établi par l'entreprise COSEEC France pour améliorer le terrain suite à de nombreux accidents ces derniers mois. Le Conseil Municipal accepte le devis.*

**** Réfection des trottoirs** : *Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise GCTP pour un montant de 5 005.62 € HT pour une réfection sur environ 200 m². Le Conseil Municipal accepte le devis.*

**** Achat d'un désherbeur à eau chaude** : *L'idée d'achat d'un désherbeur à eau chaude autonome est retenue, le Conseil Municipal demande au Maire de poursuivre la négociation et de se renseigner pour une éventuelle subvention.*

**** Aménagement foncier** : *Une 2^{ème} réunion est prévue le 11 juin prochain avec les représentants des communes.*

***SIVOS** : Le Conseil Municipal prend connaissance de la délibération du Conseil Municipal de Ligny le Chatel concernant la modification des statuts du SIVOS. Le Conseil Municipal souhaite maintenir les statuts du SIVOS tels qu'ils sont depuis 2002.

***14 Juillet** : Plusieurs conseillers étant absents le week end du 14 juillet, il n'y aura donc pas de repas champêtre dans la cour de la salle des loisirs.

La séance a été levée à 22h55.

Varenes, le 6 juin 2018